

Journals

No. 53

Thursday, November 24, 2011

10:00 a.m.

Journaux

N^o 53

Le jeudi 24 novembre 2011

10 heures

The Clerk informed the House of the unavoidable absence of the Speaker.

Whereupon, Ms. Savoie (Victoria), Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole, took the Chair, pursuant to subsection 43(1) of the Parliament of Canada Act.

PRAYERS

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. MacKenzie (Oxford), from the Standing Committee on Justice and Human Rights, presented the Second Report of the Committee (Bill C-10, An Act to enact the Justice for Victims of Terrorism Act and to amend the State Immunity Act, the Criminal Code, the Controlled Drugs and Substances Act, the Corrections and Conditional Release Act, the Youth Criminal Justice Act, the Immigration and Refugee Protection Act and other Acts, with amendments). — Sessional Paper No. 8510-411-16.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meetings Nos. 4 to 15*) was tabled.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Gravelle (Nickel Belt), seconded by Mr. Allen (Welland), Bill C-356, An Act respecting a National Strategy for Dementia, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Ms. Charlton (Hamilton Mountain), seconded by Mr. Gravelle (Nickel Belt), Bill C-357, An Act to amend the Canada Pension Plan (arrear of benefits), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

La Greffière informe la Chambre de l'absence inévitable du Président.

Sur ce, M^{me} Savoie (Victoria), Vice-présidente et présidente des comités pléniers, assume la présidence, conformément au paragraphe 43(1) de la Loi sur le Parlement du Canada.

PRIÈRE

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. MacKenzie (Oxford), du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, présente le deuxième rapport du Comité (projet de loi C-10, Loi édictant la Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme et modifiant la Loi sur l'immunité des États, le Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et d'autres lois, avec des amendements). — Document parlementaire n^o 8510-411-16.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunions n^{os} 4 à 15*) est déposé.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Gravelle (Nickel Belt), appuyé par M. Allen (Welland), le projet de loi C-356, Loi concernant une stratégie nationale sur la démence, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M^{me} Charlton (Hamilton Mountain), appuyée par M. Gravelle (Nickel Belt), le projet de loi C-357, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (arriérés de prestations), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Ms. Charlton (Hamilton Mountain), seconded by Mr. Gravelle (Nickel Belt), Bill C-358, An Act respecting the acquisition of Stelco Inc. by the United States Steel Corporation, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Mr. Atamanenko (British Columbia Southern Interior), one concerning horse meat (No. 411-0189);
- by Mr. Martin (Winnipeg Centre), one concerning asbestos (No. 411-0190);
- by Mr. Thibeault (Sudbury), one concerning aboriginal affairs (No. 411-0191) and one concerning cruelty to animals (No. 411-0192);
- by Mr. Warawa (Langley), one concerning the Employment Insurance Program (No. 411-0193).

QUESTIONS ON THE ORDER PAPER

Pursuant to Standing Order 39(7), Mr. Lukiwski (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) presented the return to the following question made into an Order for Return:

Q-176 — Mr. Andrews (Avalon) — With regard to the Fishery (General) Regulations, SOR/93-53, under the Fisheries Act, R.S.C. 1985, c. F-14 in the Province of Newfoundland and Labrador: (a) how many infractions such as charges and warnings have been issued since 2007, pursuant to section 22 of the above noted regulations, identifying those infractions pursuant to section 22(7) of the above noted regulations; and (b) what is the breakdown of the Northwest Atlantic Fisheries Organisation (NAFO) Fishing Areas in which each of the above noted charges were issued in the Province of Newfoundland and Labrador? — Sessional Paper No. 8555-411-176.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Paradis (Minister of Industry and Minister of State (Agriculture)), seconded by Mr. Moore (Minister of Canadian Heritage and Official Languages), — That Bill C-11, An Act to amend the Copyright Act, be now read a second time and referred to a legislative committee;

And of the amendment of Mr. Regan (Halifax West), seconded by Mr. Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“the House decline to give second reading to Bill C-11, An Act to amend the Copyright Act, because it fails to: (a) uphold the rights of consumers to choose how to enjoy the content that they purchase through overly-restrictive digital lock provisions; (b) include a clear and strict test for “fair dealing” for education purposes; and (c) provide any transitional funding to help artists adapt to the loss of revenue streams that the Bill would cause”.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M^{me} Charlton (Hamilton Mountain), appuyée par M. Gravelle (Nickel Belt), le projet de loi C-358, Loi concernant l'acquisition de Stelco Inc. par la United States Steel Corporation, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

- par M. Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior), une au sujet de la viande chevaline (n° 411-0189);
- par M. Martin (Winnipeg-Centre), une au sujet de l'amiante (n° 411-0190);
- par M. Thibeault (Sudbury), une au sujet des affaires autochtones (n° 411-0191) et une au sujet de la cruauté envers les animaux (n° 411-0192);
- par M. Warawa (Langley), une au sujet du régime d'assurance-emploi (n° 411-0193).

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

Conformément à l'article 39(7) du Règlement, M. Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) présente la réponse à la question suivante, transformée en ordre de dépôt de documents :

Q-176 — M. Andrews (Avalon) — En ce qui concerne le Règlement de pêche (dispositions générales) (DORS/93-53), Loi sur les pêches, L.R.C. (1985), ch. F-14, à Terre-Neuve-et-Labrador : a) combien d'avis d'infractions comme des accusations et des avertissements ont été émis depuis 2007, conformément à l'article 22 du règlement susmentionné, en identifiant les infractions au paragraphe 22(7) dudit règlement; b) quelle est la ventilation des zones de pêche de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) où les avis d'infraction susmentionnés ont été émis à Terre-Neuve-et-Labrador? — Document parlementaire n° 8555-411-176.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture)), appuyé par M. Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles), — Que le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité législatif;

Et de l'amendement de M. Regan (Halifax-Ouest), appuyé par M. Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« cette Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur, parce que celui-ci : a) ne confirme pas les droits des consommateurs à choisir comment ils entendent profiter du contenu dont ils font l'acquisition à cause de dispositions trop restrictives concernant les serrures numériques; b) ne contient pas de critère clair et rigoureux concernant « l'utilisation équitable » à des fins

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

WAYS AND MEANS

Mr. Van Loan (Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Notice of a Ways and Means motion to introduce an Act to amend the Financial Consumer Agency of Canada Act. (*Ways and Means No. 6*) — Sessional Paper No. 8570-411-6.

Pursuant to Standing Order 83(2), at the request of Mr. Van Loan (Leader of the Government in the House of Commons), an Order of the Day was designated for the consideration of this Ways and Means motion.

INTERRUPTION

At 3:36 p.m., the sitting was suspended.

At 3:44 p.m., the sitting resumed.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Paradis (Minister of Industry and Minister of State (Agriculture)), seconded by Mr. Moore (Minister of Canadian Heritage and Official Languages), — That Bill C-11, An Act to amend the Copyright Act, be now read a second time and referred to a legislative committee;

And of the amendment of Mr. Regan (Halifax West), seconded by Mr. Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“the House decline to give second reading to Bill C-11, An Act to amend the Copyright Act, because it fails to: (a) uphold the rights of consumers to choose how to enjoy the content that they purchase through overly-restrictive digital lock provisions; (b) include a clear and strict test for “fair dealing” for education purposes; and (c) provide any transitional funding to help artists adapt to the loss of revenue streams that the Bill would cause”.

The debate continued.

pédagogiques; c) ne prévoit pas de système de financement transitoire pour aider les artistes à faire face aux pertes de revenus découlant de cette mesure législative ».

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

VOIES ET MOYENS

M. Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Avis d'une motion des voies et moyens en vue du dépôt d'une loi modifiant la Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. (*Voies et moyens n° 6*) — Document parlementaire n° 8570-411-6.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, à la demande de M. Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes), un ordre du jour est désigné pour l'étude de cette motion des voies et moyens.

INTERRUPTION

À 15 h 36, la séance est suspendue.

À 15 h 44, la séance reprend.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture)), appuyé par M. Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles), — Que le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité législatif;

Et de l'amendement de M. Regan (Halifax-Ouest), appuyé par M. Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« cette Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur, parce que celui-ci : a) ne confirme pas les droits des consommateurs à choisir comment ils entendent profiter du contenu dont ils font l'acquisition à cause de dispositions trop restrictives concernant les serrures numériques; b) ne contient pas de critère clair et rigoureux concernant « l'utilisation équitable » à des fins pédagogiques; c) ne prévoit pas de système de financement transitoire pour aider les artistes à faire face aux pertes de revenus découlant de cette mesure législative ».

Le débat se poursuit.

The question was put on the amendment and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Monday, November 28, 2011, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Industry, Science and Technology of Bill C-14, An Act to amend the Agreement on Internal Trade Implementation Act and the Crown Liability and Proceedings Act.

Mr. Bernier (Minister of State (Small Business and Tourism)) for Mr. Paradis (Minister of Industry and Minister of State (Agriculture)), seconded by Mr. Toews (Minister of Public Safety), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Industry, Science and Technology.

Debate arose thereon.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:30 p.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Mr. Benoit (Vegreville—Wainwright), seconded by Mr. Lizon (Mississauga East—Cooksville), moved, — That, in the opinion of the House, the government should help ensure that patients suffering from Multiple sclerosis (MS), and their families and caregivers, have access to the information they need to make informed decisions in the management of their condition by ensuring that: (a) the MS monitoring system currently being developed by the Canadian Institute for Health Information contain specific and useful information, accessible directly to patients, on the risks, benefits, and other relevant aspects relative to undergoing surgical treatment for chronic cerebro-spinal venous insufficiency (CCSVI); (b) departments, agencies and programs work closely with provincial and territorial counterparts, with health professionals associations, such as the Royal College of Physicians and Surgeons, and with patient groups, such as the MS Society of Canada, on the sharing of up-to-date research-based information on the nature of CCSVI and its link to MS; and (c) the government's two advisory boards dealing with MS ensure the patients' concerns and views are well represented and heard at future meetings. (*Private Members' Business M-274*)

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93(1), the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

L'amendement est mis aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 28 novembre 2011, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie du projet de loi C-14, Loi modifiant la Loi de mise en oeuvre de l'Accord sur le commerce intérieur et la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif.

M. Bernier (ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)), au nom de M. Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture)), appuyé par M. Toews (ministre de la Sécurité publique), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Il s'élève un débat.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 30, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

M. Benoit (Vegreville—Wainwright), appuyé par M. Lizon (Mississauga-Est—Cooksville), propose, — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait faire en sorte que les patients atteints de la sclérose en plaques (SP), leur famille et leurs fournisseurs de soins, aient accès aux renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées quant à la gestion de leur maladie en veillant à ce que : a) le système de surveillance de la sclérose en plaques, que l'Institut canadien d'information sur la santé est en train de concevoir, contienne des renseignements précis et utiles, que les patients puissent consulter directement, sur les risques, les avantages et tout autre aspect pertinent d'un traitement chirurgical dans les cas d'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC); b) les ministères, les organismes et les programmes collaborent étroitement avec leurs pendant provinciaux et territoriaux, avec les associations de professionnels de la santé, comme le Collège royal des médecins et chirurgiens, et avec les groupes de patients, comme la Société canadienne de la sclérose en plaques, afin de mettre en commun des renseignements à jour, fondés sur la recherche, relatifs à la nature de l'IVCC et à ses liens avec la SP; c) les deux conseils consultatifs gouvernementaux sur la SP veillent à ce que les préoccupations et le point de vue des patients soient exprimés et pris en compte lors des réunions futures. (*Affaires émanant des députés M-274*)

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93(1) du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA GREFFIÈRE DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis à la Greffière de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— by Mr. Fletcher (Minister of State (Transport)) — Summaries of the Corporate Plan for 2011-2015 and of the Operating and Capital Budgets for 2011 of VIA Rail Canada Inc., pursuant to the Financial Administration Act, R.S. 1985, c. F-11, sbs. 125(4). — Sessional Paper No. 8562-411-803-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Transport, Infrastructure and Communities*)

— by Mr. Paradis (Minister of Industry and Minister of State (Agriculture)) — Amended Summary of the Corporate Plan for 2011-2015 of the Canadian Tourism Commission, pursuant to the Financial Administration Act, R.S. 1985, c. F-11, sbs. 125(4). — Sessional Paper No. 8562-411-861-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Industry, Science and Technology*)

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:30 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 6:50 p.m., the Deputy Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24 (1).

— par M. Fletcher (ministre d'État (Transports)) — Sommaires du plan d'entreprise de 2011-2015 et des budgets d'exploitation et d'immobilisations de 2011 de VIA Rail Canada Inc., conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, L. R. 1985, ch. F-11, par. 125(4). — Document parlementaire n° 8562-411-803-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités*)

— par M. Paradis (ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture)) — Sommaire modifié du plan d'entreprise de 2011-2015 de la Commission canadienne du tourisme, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R. 1985, ch. F-11, par. 125(4). — Document parlementaire n° 8562-411-861-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie*)

DÉBAT D'AJOURNEMENT

À 18 h 30, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 18 h 50, la Vice-présidente ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24 (1) du Règlement.